

FROMAGERS FERMISERS : photographie de la filière départementale et perspectives d'accompagnement

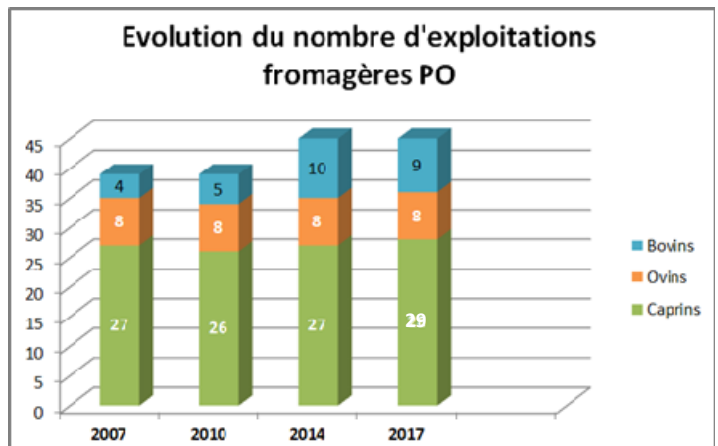
Dans le cadre d'un financement du Conseil Départemental, la Chambre d'Agriculture a réalisé un audit de la filière fromagère fermière des P.O. ainsi que de la marque collective « Fromagers Fermiers des Terroirs Catalans » grâce à deux étudiantes de l'IUT de Perpignan, Anaëlle MACHON et Brittany TISSEAU, qui ont réalisé des enquêtes en exploitations.

Pourquoi un audit de la filière fromagère des P.O. ?

La filière fromagère des P.O. a vu se redessiner ses caractéristiques sur les dix dernières années : la famille s'est agrandie, avec une diversification des espèces et de la gamme de fromages, une évolution des effectifs et des circuits de commercialisation !

Avec cette évolution du nombre d'exploitations, mais aussi le contexte de la PAC défavorable aux petites exploitations de piémont non transhumantes, se posait la question de la pérennité des exploitations sensibles, de leur capacité d'adaptation à ces évolutions de contexte mais aussi du potentiel d'accueil de nouveaux fromagers.

Afin de mieux appréhender ces atouts et faiblesses, d'évaluer ces évolutions et repérer les profils et préoccupations actuels des fromagers, 35 exploitations sur les 46 recensées ont pu être enquêtées, soit près de 80 %. **Les informations détaillées ci-après sont donc indicatives et relativement représentatives mais non exhaustives.** Elles seront complétées par quelques enquêtes supplémentaires dans le courant de l'hiver.



Une filière dynamique...

La filière fromagère des P.O. a connu une augmentation sensible sur les dix dernières années (+ 15 %), majoritairement en production bovine. Les exploitations sont très présentes sur les zones de piémont pour les caprins et de montagne pour les ovins et bovins.

La moitié des exploitations enquêtées (18/35) sont des créations, ce qui illustre la dynamique de la filière et sa capacité à reconquérir des surfaces et créer de nouvelles structures. Par ailleurs, les 3/4 des exploitations comprennent un exploitant ayant bénéficié de la DJA, ce qui reflète la professionnalisation de la filière ainsi que

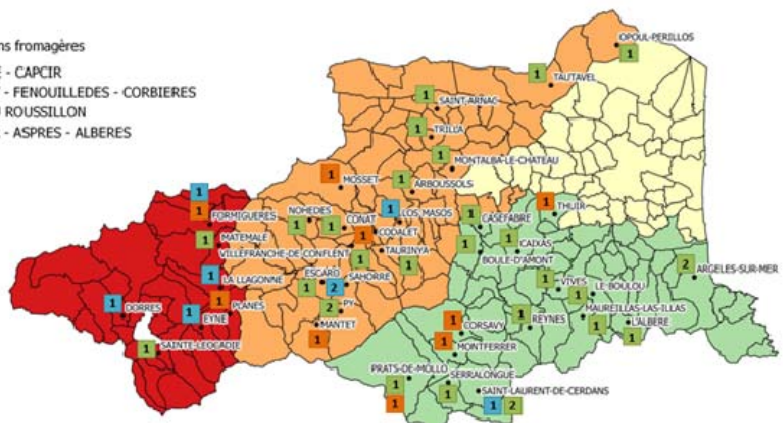
l'intérêt de l'accompagnement JA pour des projets avec de forts montants d'investissements.

Autre preuve du dynamisme de cette filière, si on regarde l'ancienneté des exploitations en cours d'activité, la moitié d'entre elles ont été créées ou reprises il y a moins de 10 ans.

Répartition des 46 fromagers du département

Légende

- Exploitations fromagères
- CERDAGNE - CAPCIR
- CONFLANT - FENOUILLEDES - CORBIERES
- PLAINE DU ROUSSILLON
- VALLESPIR - ASPRES - ALBERES
- BOVIN
- CAPRIN
- OVIN



Les exploitations en Agriculture Biologique se développent et représentent aujourd'hui 25 % des exploitants fromagers, avec, pour les exploitations enquêtées, 4 bovins en AB, 4 caprins et 1 ovin.

Enfin, on estime à 100 UTH (Unité de Travail Humain) mobilisées dans les exploitations fromagères du département, avec des moyennes à 2 UTH pour les exploitations caprines et à 3 UTH pour les ovins et bovins.

... qui valorise des territoires très diversifiés !

Des forêts de chênes verts de piémont aux prairies et pelouses d'altitude, en passant par la plaine ou les fonds de vallées irrigués, les troupeaux fromagers valorisent une grande diversité de territoires qu'ils ont contribué à reconquérir.

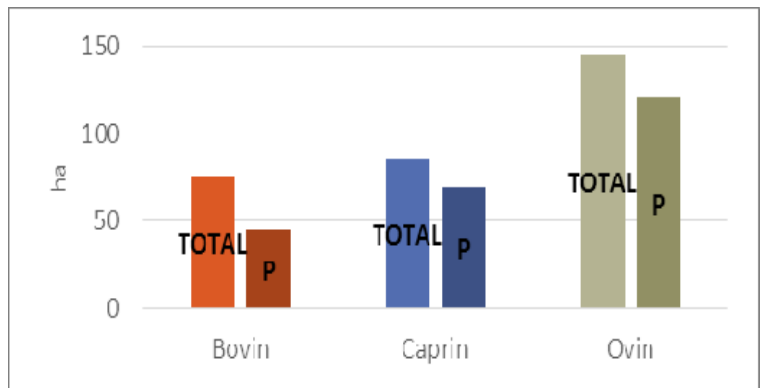
Au total, sur le département, ce sont plus de 3 200 ha qui sont exploités par les fromagers enquêtés, dont 2 450 ha en parcours, soit un plus des ¾ des surfaces. Les exploitations ovines possèdent le plus grand nombre de surfaces (146 ha en moyenne) alors que les bovines et caprines sont équivalentes (75 ha et 86 ha). Cependant, la part moyenne des parcours dans la superficie totale exploitée est variable, allant de 60 % pour les exploitations bovines jusqu'à 80 % et 83 % pour les caprines et ovines.

La réforme de la PAC a entraîné des effets très variables d'une exploitation à l'autre, en fonction des surfaces déclarées et surtout des types de parcours utilisés, les plus pénalisés étant les bois pâturés des zones de piémont. L'analyse de ces impacts reste à affiner.

Pour les éleveurs, « ces parcours ont une place prépondérante dans leurs systèmes ; en plus de la ressource alimentaire, ils sont représentatifs de pratiques extensives garantes de bien-être animal. En contrepartie, leur utilisation demande savoir-faire, observation et ajustement permanent des apports alimentaires en bâtiment en intégrant les aléas climatiques de plus en plus fréquents (sécheresse, ...), ainsi qu'un entretien régulier des surfaces, sans oublier la gestion du parasitisme ».

Au total, ce sont 654 UGB présentes sur le territoire dont 40 % de bovins, 38 % de caprins et 22 % d'ovins.

Les tailles de troupeau sont très variables, même

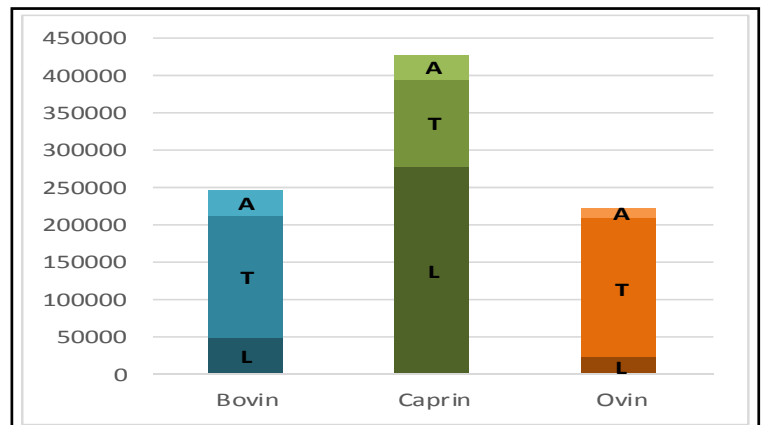


Répartition des surfaces totales et de parcours selon les filières

ramenées à l'UTH. Pour les bovins, on compte en moyenne 6 VL/UTH, sachant que cela peut varier de 3 à 15. Pour les caprins, on compte 36 chèvres/UTH, variant de 24 à 58. Même constat pour les ovins, avec en moyenne 48 brebis/UTH allant de 48 à 78.

... qui diversifie sa gamme de produits...

Au total, ce sont plus de 1,2 millions de litres de lait qui sont produits et transformés en ateliers fermiers sur le département.



Répartition des différents types de production par espèce (L = Fromage Lactique / T = Tomme / A = Autres)

On retrouve différents types de productions fromagères :

- les lactiques (plusieurs stades d'affinage, naturels ou aromatisés) dominants en production caprine ;
- les tommes, fromages de garde traditionnellement produits en montagne ;
- et de nombreux autres types de fromages (*formagets* typiques de la production catalane, pâtes molles, yaourts, confiture de lait, bleus, faiselles, brousse, ...). Cette diversité de production permet à chacun d'avoir son identité, de se différencier et d'élargir le choix des clients.

Cette diversification de gamme s'est développée depuis une quinzaine d'années, ayant permis de bien étoffer le plateau de fromages fermiers du département.

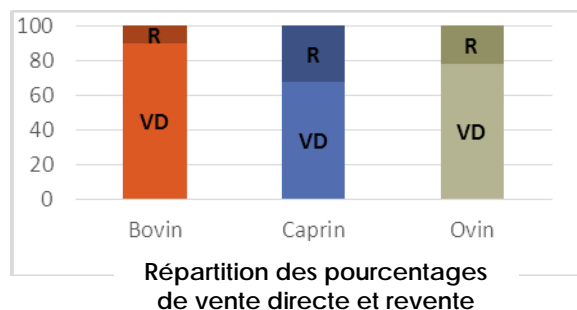
En moyenne, une exploitation bovine produit 30 000 L de lait/an, soit environ 4400 L/vache/an.

Les exploitations caprines et ovines produisent respectivement, en moyenne, 25 000 L de lait/an soit environ 500 L/chèvre/an et 37 000 L/an soit environ 300 L/brebis/an.

Les litres de lait transformés par UTH varient peu selon les espèces, autour de 12 000 L transformés/UTH sur l'année. Cependant, on constate, là-aussi, une très grande variabilité allant de 5 900 L à 31 000 L transformés/UTH/an.

Pour la majorité des éleveurs, « la différenciation des produits se fait en partie grâce à la qualité du lait produit, qui illustre l'effet du terroir ainsi que la génétique et la conduite du troupeau, mais surtout en fromagerie où le savoir-faire et le « coup de main » du producteur permet à cette typicité de s'exprimer ».

... et qui diversifie ses circuits de commercialisation !



Pour l'ensemble de la filière, la vente directe (ferme ou marchés) domine avec 76 % du chiffre d'affaires moyen contre 24 % de vente en circuits-courts (revendeurs, restaurateurs). Quelques nuances existent selon les espèces puisque la filière bovine est celle qui privilégie le plus la vente directe (90 %), contre 78 % et 68 % pour les ovins et caprins respectivement.

La vente sur les marchés de plein-vent est le circuit de commercialisation dominant.

Les marchés fréquentés par les producteurs enquêtés se répartissent sur 24 communes du département, avec quelques marchés stratégiques qui accueillent plus de 3 fromagers enquêtés à savoir Prades, Céret mais aussi Perpignan bien qu'il y ait plusieurs marchés sur cette commune.

Les Fêtes et Marchés de producteurs sont aussi bien représentés dans les circuits de vente des fromagers.

En moyenne, les producteurs sortent sur 2 marchés par semaine, mais, là-aussi, il y a des différences, de 0 à 6 sorties hebdomadaires !

Pour les éleveurs, la stratégie de commercialisation est un choix personnel qui prend en compte la localisation de l'exploitation et la proximité des bassins de consommation, l'organisation du travail et les aptitudes commerciales.

Si la vente directe est souvent un moteur ou une priorité lors des projets d'installation (« je veux maîtriser mon produit de A à Z »), le développement des circuits courts est souvent un enjeu d'évolution des exploitations pour pouvoir optimiser le temps de commercialisation et explorer de nouveaux débouchés.

Des exploitations qui souhaitent évoluer

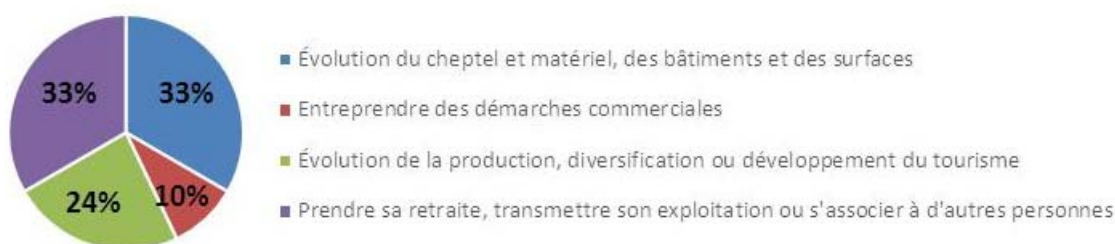
Quand on interroge les éleveurs sur leurs projets d'évolution, plusieurs points ressortent, relativement représentatifs des trajectoires des exploitations :

- 1/3 des orientations exprimées concernent la transmission des exploitations ou la recherche d'associés ... représentatifs des exploitants en fin de

carrière,

- 1/3 des orientations concernent l'évolution des outils de production et de la technicité des exploitations,
- 10 % la réflexion sur les démarches commerciales,
- et enfin ¼ concerne l'évolution de la production, voire sa diversification.

La répartition de ces réponses permet donc de dégager des thématiques de travail et d'orientation dans l'accompagnement collectif de la filière.



Enfin, s'ils devaient conseiller un candidat à l'installation, les producteurs insistent sur plusieurs valeurs et « savoir-être » à conjuguer, à savoir un savant dosage entre une formation et expérience pratiques indispensables, une capacité de gestion et stratégie globale, une bonne capacité de travail, d'organisation et de rigueur, ainsi qu'un sens aigu de la communication ... sans négliger l'intérêt des échanges d'expériences entre producteurs et la mutualisation.

Quelles suites ?

Cette étude a été présentée en réunion des fromagers le 31 août dernier.

Un complément est à réaliser auprès des exploitations qui n'ont pas pu être enquêtées, afin notamment d'avoir une estimation totale de la production départementale.

Après un travail de synthèse sur ces données, une présentation plus complète sera faite en AG début janvier 2017, afin de définir les orientations et suites à donner en termes d'accompagnement des éleveurs.

■ **A. ROUQUETTE** 06 75 62 82 15
a.rouquette@pyrenees-orientales.chambagri.fr

■ **N. MORENO** 06 80 37 37 77
n.moreno@pyrenees-orientales.chambagri.fr

